



EXTRAIT N°22/2024 DU PROCÈS-VERBAL DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 MARS 2024

05 AVR. 2024

Contrôle de Légalité

Date de la convocation :  
Le 19 mars 2024

Nombre de conseillers municipaux  
En exercice 33

**En début de séance :**

Présents 20  
Procurations 7  
Absents 6  
Excusés 0

**En cours de Séance :**

Présents 19  
Procurations 7  
Absents 6  
Excusés 1

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq du mois de mars, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint-Joseph sur convocation, sous la présidence du Maire, M. ADELE Claude

*PRESENTS :*

Adjoints : M. MONPLAISIR Yan, Mme DUBO Corinne, M. CRETINOIR Joël, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme LAMIN Marie-Josée, M. NAPOLY Raymond, Mme LEGIEL Eliane.

Conseillers municipaux : Mme CAVALIER-DOURE Sandrine, M. PALIX Pierre, Mme MARLIACY Danielle, Mme DUCADOS Anne-Caroline, M. BERNABE Cédric, M. CIDOLIT Bertrand, M. ADELAIDE Michel, M. DELPHIN Laurent, M. SAINT-HONORE Laurent, M. ATHANASE Rémy, M. MARLET Camille.

ABSENTS EXCUSES : Mme MIEVILLY Eliane (procuration à M. MONPLAISIR Yan), M. ARETO Joseph, (procuration à Mme CAVALIER-DOURE Sandrine), Mme CARIN Jocelyne (procuration à M. ADELE Claude), Mme RIERNY Sandrine (procuration à Mme DUBO Corinne), Mme MENCE Marielle (procuration à Mme MARLIACY Danielle), M. ROSELET Jean-Christophe, procuration à Mme LEGIEL Eliane) Mme FRANCOIS Francine, (procuration à M. SAINT-HONORE Laurent).

ABSENTS NON EXCUSES : M. FERDINAND Thierry, Mme CARDOU Josiane, M. THELESTE Johan, Mme BEAUJOLAIS Marie-José, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse, M. MARLET Daniel.

ASSISTANTS M. Pascal QUIONQUION (DGS), Mme Valentine CILPA (DGSA1), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Victor VELAYE (Dirfin), M. José SOUNDOUROM (DUPRU) ;

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à seize heures et trente-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme CATHERINE Marie-Lyne pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

## PARTICIPATION AUX XXVI<sup>ÈME</sup> ASSISES DE L'APVF

Le Maire expose :

Pour faire reconnaître les spécificités et faire entendre les revendications des villes de 2 500 à 25 000 habitants, le M. Martin Malvy qui a eu une longue vie politique (mandats locaux tel que président de la région Midi-Pyrénées, fonctions parlementaires et ministérielles) a fondée en 1989 l'APVF (Association des Petites Villes de France).

La ville de Saint-Joseph a eu l'avantage d'organiser récemment sur son territoire une rencontre avec une délégation de cette association.

Les 14 et 15 juin 2024 se tiendront les XXVI<sup>ème</sup> assises de l'APVF à Amboise dans l'Indre et Loire. Des tables rondes en présence de grands témoins et des membres du Gouvernement sont programmées au cours desquelles seront abordées des thématiques d'actualité, comme l'avenir de la protection sociale, la santé, la transition écologique, les finances et la fiscalité locales, l'attractivité et l'aménagement du territoire, les droits et devoirs des élus, ...

---

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité

**D'AUTORISER** la prise en charge par la ville des frais de déplacement, d'hébergement et de restauration engagés par le maire sa participation aux XXVI<sup>ème</sup> assises de l'APVF qui se tiendront les 14 et 15 juin 2024 à Amboise dans l'Indre et Loire.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 25 mars 2024

Certifié exécutoire compte  
tenu de la transmission  
en préfecture le

